



# Giro.com

## Le mot du maire



Adolf Steber est décédé. Je tiens à lui rendre hommage ici, comme je l'ai fait à l'occasion de ses obsèques à la mairie de Schwabmünchen.

Pour nos deux villes de Schwabmünchen et de Giromagny, c'est un père qui s'en est allé et nous voici soudain un peu orphelins.

Pionnier des échanges entre Giromagny et Schwabmünchen, Adolf Steber a d'abord développé les liens entre les hommes, entre les peuples avant de lier les institutions. En effet, le jumelage officiel entre les deux villes a été réalisé 14 ans après les premiers échanges.

Ses premiers écrits sur le livre d'or de Giromagny parlent de paix, de liberté ; ces mots répétés traduisent et on le comprend son inquiétude, son souci, lui qui, alors qu'il était très jeune homme, 17 ans, avait connu la guerre, l'aveuglement et l'intolérance des hommes.

Au fil des écrits, sur ce même livre d'or, Adolf Steber utilise des mots différents, rassurés et apaisés. Il parle d'amitié cordiale, de confiance et, à travers ces mots, on comprend que la mission qu'il s'est fixée est en voie d'accomplissement.

Citoyen d'honneur de la ville de Giromagny depuis 2004, il a œuvré pour les échanges entre les jeunes générations, entre les écoles et cela n'a pas toujours été facile. Homme de cœur et de conviction, il était également homme de décision et d'action.

Il est des symboles que la ville de Giromagny n'oubliera pas : l'organisation d'un chantier de jeunes pour restaurer le fort Dorsner, et dans ce fort construit pour la guerre entre nos deux peuples, l'aménagement d'une chapelle pour la paix.

Au nom des habitants de Giromagny au nom de ses élus, je veux adresser mes sincères condoléances à toute la famille de monsieur Steber.

Monsieur Steber, nous a montré la voie de la coopération entre nos deux pays, entre nos deux villes, entre les peuples, entre les habitants de Schwabmünchen et de Giromagny. Il nous a montré la voie de la tolérance et de la paix.

J'espère que nous saurons poursuivre le si beau chemin qu'il nous a tracé.

Jacques COLIN



## C'est parti pour l'OPAH de la Communauté des Communes

**L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat entre dans sa phase opérationnelle avec le démarrage du suivi-animation qui sera assuré par URBAM Conseil, associé à URBANIS.**

Cette OPAH, qui s'inscrit dans le cadre du projet de revitalisation du Centre Bourg, doit permettre la rénovation de 180 logements, avec une enveloppe de près de 2 millions d'euros de subventions exceptionnelles de l'Anah (Agence Nationale de l'habitat).

**Une action menée par la Communauté de Communes La Haute Savoureuse et la commune de Giromagny**

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat est un plan d'actions sur 6 ans mis en œuvre par la Communauté de Communes et la commune de Giromagny en partenariat avec l'Anah. Elle concerne les travaux de mise aux normes des logements et immeubles (électricité, plomberie, état sanitaire, sécurité...), d'amélioration des parties communes, de réduction des coûts des charges (isolation thermique), d'adaptation au handicap.

Les aides concernent les **propriétaires occupant** une résidence principale sous certains critères de ressources et les **propriétaires bailleurs** (sans condition de ressources) pour les projets locatifs mais également les copropriétés. Le taux de subvention varie entre 25% et 60% du montant des travaux selon les cas.

### Comment se lancer dans la démarche ?

**Les personnes intéressées peuvent se rendre en mairie de Giromagny ou contacter Mme METIVET**, Chargée de missions Centre-Bourg, au **03 84 27 14 18** ou par mail : **mairie@giromagny.fr**

Des permanences d'information seront également organisées le **mardi 15 novembre de 13h30 à 15h30**, ainsi que le **samedi 3 décembre de 10h00 à 12h00** à la mairie de Giromagny en salle des permanences située au 1<sup>er</sup> étage. Pour les mois à venir, les dates de permanence seront communiquées au fur et à mesure.

La démarche dans tous les cas est gratuite, l'objectif étant de trouver des solutions adaptées à chaque situation, répondant à la fois aux besoins des propriétaires et à leurs moyens. Suite à une première prise de renseignements (vérifications de l'éligibilité aux aides, ressources, projet de travaux), un diagnostic est effectué au domicile du propriétaire concerné (bilan énergétique, analyse des dégradations et orientation du projet). Puis le montage et le dépôt du dossier sont engagés en attente de l'accord des financeurs.

**Attention, les travaux ne doivent pas commencer avant d'avoir déposé le dossier et obtenu les accords de subvention.**

Hélène METIVET

## MOIS DU film documentaire



L'équipe de la Médiathèque Intercommunale de Giromagny a le plaisir de vous inviter à la projection du film « Chalap, une utopie cévenole » de Antoine Page le samedi 5 novembre à 20h30 à la salle des fêtes de Giromagny.

Synopsis : Chalap, un hameau dépeuplé des Cévennes. En 1968, le dernier habitant s'apprête à partir. C'est alors qu'arrive une nouvelle vague de population, les néo-ruraux, qui investissent le village abandonné. Sous l'influence des mouvements de Mai 68, ces citoyens ont décidé de fuir la ville pour s'installer en zone rurale. Ils n'ont qu'un rêve : s'isoler pour s'inventer une existence différente et vivre en harmonie avec la nature. Ils se lancent dans l'aventure avec passion, créent des communautés, travaillent de manière collective et solidaire, pensent et vivent en toute liberté. Liberté de mœurs, vie en communauté, expériences diverses : 40 ans après leur installation, ils racontent en toute sincérité le bilan contrasté de leur expérience.

La séance est gratuite, dans le cadre du festival du mois du film documentaire en partenariat avec le conseil départemental. Un débat en présence du réalisateur sera suivi du verre de l'amitié.

Réservation conseillée au  
03 84 29 03 57 ou

[mediatheque.giromagny.haute-savoireuse@orange.fr](mailto:mediatheque.giromagny.haute-savoireuse@orange.fr)

Barbara NATTER

## COMPTE-RENDU

# du conseil municipal du 30 septembre 2016

Le conseil municipal s'est réuni le 30 septembre en présence de 17 élus. Sur les 6 absents, 2 avaient donné un pouvoir.

**1.** Le conseil a approuvé l'assiette des coupes 2017 sur les parcelles 1-2-19 et 20, puis a autorisé M. le Maire à vendre ces bois en bloc et sur pied et à signer les devis et contrats nécessaires à leur exploitation.

**2.** Le conseil municipal a accepté le transfert à la CCHS de la compétence « élaboration d'un Plan Local de l'Habitat » dans le cadre de sa compétence optionnelle « politique du logement et du cadre de vie ».

**3.** Le conseil a ensuite voté pour la mise en place d'une convention de servitude entre la commune de Giromagny et ENEDIS concernant le passage de canalisations électriques souterraines au niveau de la parcelle section AI n°279.

**4.** Le syndicat de soutien du collège sera dissout au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Sa principale fonction consistait, grâce à une participation des communes à l'octroi de fonds permettant d'acheter des fournitures scolaires et de subventionner des sorties éducatives. Le conseil municipal propose de faire perdurer ce fonctionnement par le biais d'une convention entre toutes les communes du secteur de recrutement du collège Val de Rosemont.

Toutes les délibérations ont été votées à l'unanimité.

Les comptes rendus des conseils municipaux précédents sont consultables sur le site [www.giromagny.fr](http://www.giromagny.fr)

Elise LAB



## Qui êtes-vous Lucie THURIET ?

créer. J'ai exercé mon métier dans toutes les entreprises d'infographie de Belfort, mais les exigences de productivité bridaient trop ma créativité. Ensuite, je ne vous le cache pas, pouvoir travailler chez moi et être présente pour ma fille est un vrai confort de vie également.

Mais surtout, ce qui me motive au quotidien, c'est la passion que j'ai pour la nouveauté, pouvoir travailler à chaque fois sur un nouveau thème, faire plaisir aux gens qui me sollicitent. D'ailleurs beaucoup de mes clients sont devenus des amis.

### Quels types de réalisations avez-vous à votre palette ?

J'interviens pour toutes les personnes qui ont besoin de supports papiers pour un événement particulier : naissance, mariage... Je commence aussi à travailler pour les artisans locaux qui ont eux aussi besoin de supports papier : cartes de visites, flyer...

Toutes mes créations sont uniques et personnalisées sur la base des envies de mes clients. C'est vraiment une prestation sur mesure.

### Avez-vous un style particulier ?

Non, mais je m'inspire énormément de mon environnement et bien entendu j'écoute longuement ce que me disent les clients quant à leurs envies, leurs goûts.

**Nous n'avons plus qu'à vous remercier pour votre accueil très chaleureux. On peut vous contacter au 06 65 65 82 60, par mail à [contact@madamelou.com](mailto:contact@madamelou.com), mais aussi sur Facebook et Instagram.**

Thierry STEINBAUER

C'est depuis 2015 que Lucie Thuriel, alias **MADAMELOU**, a démarré son activité en tant qu'auto-entrepreneur à Giromagny.

C'est avec un magnifique sourire que Lucie nous accueille chez elle, car c'est depuis son appartement qu'elle exerce aujourd'hui sa passion : créatrice de papèterie et autres articles de décoration.

### Parlez-nous un peu de vous Lucie.

J'ai 29 ans, je suis mariée et maman d'une petite Lou de 3 ans scolarisée à l'école Chan-toiseau. Je suis titulaire d'un diplôme d'infographiste (mais je préfère le terme de graphiste) obtenu à Besançon et diplômée des Beaux-Arts. Nous nous sommes installés à Giromagny, aux Fougerêts, en 2011.

### Qu'est-ce qui vous a incitée à vous installer à Giromagny alors que vous exerciez vos talents à Belfort ?

Un énorme coup de cœur ! Pour le cadre de vie déjà mais aussi pour le logement que nous occupons actuellement.

### Malgré votre jeunesse vous n'avez pas hésité à entreprendre et vous installer, dans un contexte économique peu favorable...

C'est vrai, le contexte actuel est contraint, mais j'avais vraiment besoin de me sentir libre de

## CREATION D'UN Comité des fêtes

Les élus de la commune de Giromagny souhaitent mettre en place un comité des fêtes afin d'organiser des animations avec l'aide des citoyens. Dans ce cadre, vous êtes invités à participer à une réunion publique le jeudi 24 novembre 2016 à 20h en salle du conseil de la mairie. Cette soirée sera l'occasion de présenter le projet et d'échanger autour du sujet, ainsi que de rencontrer les personnes qui souhaitent y prendre part. Venez nombreux !!

Elise LAB

## Prêts pour le « zéro phyto »



Le saviez-vous ? Jusqu'à 40 % des herbicides appliqués sur les sols imperméabilisés sont transférés vers les cours d'eau, contre environ 1% sur les terres cultivées (source : [www.eaurmc.fr](http://www.eaurmc.fr)).

La mise en place de l'objectif « zéro pesticide » dans les espaces publics à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 (interdiction de l'usage des produits phytosanitaires par les collectivités locales pour l'entretien des espaces verts, des forêts, des voiries ou des promenades accessibles ou ouverts au public) est donc un enjeu important pour la préservation de notre ressource en eau, de la biodiversité et pour notre santé.

Pour y parvenir, nos services techniques doivent adapter de nouvelles méthodes de travail.

Avec l'aide de la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) nous avons réalisé un diagnostic

de nos pratiques actuelles et construit un plan de désherbage (priorité d'entretien, inventaire des secteurs à risque de transfert vers les eaux, objectifs d'entretien).

Nos besoins sont maintenant définis et des devis ont été demandés pour l'acquisition de nouveaux matériels : désherbeuse à vapeur – testée sur les pavés de l'allée des moines-, balayeuse avec brosses de désherbage, désherbeuse mécanique pour les terrains stabilisés et le cimetière, débroussailleuse à dents oscillantes, broyeur ...



A noter que l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée, qui nous a déjà alloué une subvention pour la réalisation du diagnostic, peut attribuer des subventions allant jusqu'à 80 % pour l'acquisition de ce matériel.

Nous mettons donc tout en œuvre pour passer au « zéro phyto », dès la prochaine campagne de désherbage, ce printemps. Les investissements correspondants permettront d'être en conformité avec la loi bien sûr, mais surtout d'améliorer la qualité de notre environnement à tous et de mieux préserver la santé des agents des services techniques.

Nos pratiques vont changer, cela ne veut pas dire que notre ville sera moins propre. Et s'il arrive qu'une « mauvaise » herbe échappe à nos nouveaux outils, ayez à l'esprit que cette petite plante symbolise la qualité de notre environnement.

Emmanuelle ALLEMAN

## JOURNÉE NATIONALE DU Commerce de Proximité

Déjà 7 années que notre commune et l'association des commerçants « Les vitrines de Giromagny » participent à la Journée Nationale du Commerce de Proximité (JNCP). Grâce au travail du bureau nouvellement mis en place et présidé par Estelle Beauflis, **le record du nombre de commerçants participants** à la manifestation soutenue par la CCI du Territoire de Belfort et la commune de Giromagny a été battu !

Lors de cette journée, qui n'est pas une journée promotionnelle, les commerçants impliqués en profitent pour accueillir les clients de manière un peu différente des autres jours : café, croissants, mais aussi apéritif, espace déco, etc...

L'association « Les Vitrines de Giromagny » a pleinement profité de cette journée pour animer notre centre-ville en of-



frant à nos habitants une dégustation permanente des produits élaborés par nos commerçants locaux sur la Place des Mineurs.

A noter également la visite des commerces par une délégation des dauphines de l'édition 2015 de l'élection **Miss Franche-Comté 15-17** ainsi qu'une présentation de véhicules anciens.

La matinée s'est conclue là où elle a commencé, sur la Place des Mineurs, autour d'un apéritif regroupant l'ensemble des participants.

La participation à cette journée permet également à la commune de concourir pour l'obtention d'un label décerné par un jury au niveau national, qui, selon des

critères bien précis évalue la politique globale d'une collectivité en matière de « commerces dans la ville ».

Rappelons que c'est grâce à une collaboration forte avec la CCI et l'association des commerçants de Giromagny, que notre commune est gratifiée de « 3 Sourires ». 3 sourires, qui font de Giromagny, la commune la plus dynamique en matière de commerce de proximité du Territoire de Belfort.

**Bravo, et surtout merci à l'ensemble des personnes qui ont contribué à la réussite de cette journée et tout mis en œuvre pour tenter d'obtenir d'un quatrième sourire.**

Thierry STEINBAUER

## Ateliers théâtre

Le Théâtre du Pilier vous propose 2 nouveaux ateliers de novembre à juin : un premier atelier destiné aux adolescents (11-13 ans) dirigé par Ludmila Russo programmé les samedis après-midi de

14h30 à 16h30 à partir du 19 novembre à la communauté de communes de La Haute Savoureuse. Le second atelier destiné aux adultes (à partir de 16 ans) et dirigé par Marc Toupence se déroulera les mardis soirs de 20h à 22h à la salle communale de Lachapelle-Sous-Chaux à partir du 22 novembre.

Ces 2 ateliers s'adressent aussi bien à des débutants qu'à des personnes ayant déjà une expérience des arts de la scène.

Renseignements et inscriptions auprès de Sylvie Genest au 03 84 28 39 42 ou [contact@theatredupilier.com](mailto:contact@theatredupilier.com)

# Giropratique

Gendarmerie :	03 84 29 30 17
Mairie :	03 84 27 14 18
Pompiers :	18
SAMU :	15
ENEDIS :	09 72 67 50 90
GrDF :	08 00 47 33 33
Syndicat des eaux :	03 84 29 50 19
CCHS assainissement :	03 84 27 15 98
Pharmacie de garde :	3237
Médecin de garde :	3966

Contacts internet à disposition :  
[mairie@giromagny.fr](mailto:mairie@giromagny.fr)

## En novembre / décembre

<b>Jeudi 3 novembre</b>	Don du sang : 16h30 - salle des fêtes de la Mairie 20h00 : conseil municipal
<b>Vendredi 4 novembre</b>	Clubs de l'Amitié - Belote intercommunale 14h - salle des fêtes de la Mairie
<b>Samedi 5 novembre</b>	Médiathèque intercommunale Film documentaire - 20h30 salle des fêtes de la Mairie
<b>Vendredi 11 novembre</b>	Commémoration Armistice 1918 10h30 au carré militaire
<b>Dimanche 13 novembre</b>	Repas d'automne Collège Val De Rosemont
<b>Lundi 14 novembre</b>	Déchèterie mobile - 12h00-19h00 Avenue Jean Moulin
<b>Mardi 15 novembre</b>	Permanence OPAH de 13h30 à 15h30
<b>Vendredi 18 novembre</b>	Transhumance et Traditions - Fête du Beaujolais nouveau - salle des fêtes de la Mairie - 19h
<b>Samedi 19 novembre</b>	Libération de Giromagny - 19h
<b>Jeudi 24 novembre</b>	Réunion publique comité des fêtes - 20h
<b>Vendredi 25 et samedi 26 novembre</b>	Association Familiale du Canton : Bourse de Noël - salle des fêtes de la Mairie
<b>Samedi 3 et dimanche 4 décembre</b>	FNATH et les Vitrites de Giromagny Marché de Noël - salle des fêtes de la Mairie

## Brèves

### Cérémonie du 11 novembre

Le carré militaire où reposent 54 poilus de la grande guerre a été restauré par les services techniques et l'entreprise Colas. Le Souvenir Français a participé à l'élaboration des plans et au financement. La cérémonie du 11 novembre se déroulera exceptionnellement en ce lieu chargé d'histoire avec la participation des classes de CM1-CM2 des écoles Benoît et L'homme, des associations patriotiques et l'association Transhumance et Traditions avec ses hommes en habits d'époque. Rendez-vous à 10h15, cérémonie à 10h30.

Tous les anciens numéros de ce journal sont accessibles sur  
<http://www.giromagny.fr>

Directeur de la publication : **Jacques COLIN**

Rédaction : **Elise LAB**

Mise en page et impression :

**AZ imprimerie** - 8 rue de l'III - 68350 Brunstatt  
1800 exemplaires - N° 166 - Dépôt légal 05-2016

## INITIATION A LA Pêche d'attente



Samedi 24 septembre 2016, le CMA était invité par l'Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) à une initiation à la pêche à l'étang de Chaux. 4 jeunes élus (Alik Tayoyan, Amélie Lotz, Amélie Reiniche et Chemseddine Baidar) ont répondu à l'invitation et ont été accueillis pendant plus de deux heures par plusieurs pêcheurs présents à l'étang, parmi lesquels Messieurs Jérôme Chappuis, Julien Chappuis et Gérard Petitjean.

Cette invitation a été lancée lors de la dernière réunion du CMA le 11 juin dernier, par Jérôme Chappuis, président de l'AAPPMA, dans le cadre de l'opération Savoureuse Propre du 17 septembre 2016. Chaque participant avait le droit de pêcher 4 truites qu'il emportait. Tous ont réussi le défi. Il y avait de quoi ! L'AAPPMA avait pour l'occasion déversé près de 480 kg de poissons prélevés de la pisciculture de Rievescemont.

Rendez-vous a été pris pour le mois de mai pour la pêche dans la Savoureuse.

Alphonse MBOUKOU

## BELLE REUSSITE POUR Octobre rose

Les affiches des élèves du collège Val de Rosemont, les briochines décorées spécialement par le Boulanger, les dizaines de mètres d'écharpe rose tricotés à la maison St Joseph et par de nombreuses bénévoles sur toute la Communauté de Communes La Haute Savoureuse (fils à tricoter offerts par Phildar et Bergère de France), les stands de maquillage, de confection de tee-shirts, de boucles d'oreille, le chamboule-tout, tous tenus par le Centre Socioculturel et des bénévoles, les restos du Cœur, sans oublier les élus et les membres du CCAS de Giromagny, les conseillers municipaux, les conseillères municipales, adjoints et adjointes... le décor était prêt pour que les personnels de santé, les représentants de l'Agence Régionale de Santé, de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et de l'ADE-CA (Association pour le Dépistage des Cancers) puissent informer et sensibiliser la population au dépistage du Cancer du Sein.

Une rose « rose » était offerte à chacune par l'ARS et le CCAS.

Merci à tous.

Marie-Françoise BONY



## Déneigement 2016/17

Cet hiver, comme les années précédentes, la ville de Giromagny et le CCAS se mobiliseront pour venir en aide aux personnes âgées de 70 ans et plus, ou aux personnes handicapées ou malades, qui ne peuvent déneiger elles-mêmes et qui n'ont personne dans leur entourage pour le faire.

Le CCAS mandatera des prestataires pour déneiger le trottoir devant leur domicile.

Ce service ne sera pas gratuit, mais vous bénéficierez d'une réduction/crédit d'impôt.

En fonction de vos revenus, le CCAS pourra prendre en charge une partie du montant de la facture. Si vous souhaitez bénéficier de ce service, faites-vous connaître à l'accueil de la mairie (ou téléphonez au 03 84 27 14 18) avant le 15 novembre 2016.

Vous recevrez la visite d'un élu qui déterminera plus précisément avec vous vos besoins et les modalités de facturation.

Marie-Françoise BONY

### RENDEZ-VOUS GOURMAND

## Les œufs au plat

UNE RECETTE SYMPA, TRÈS FACILE À RÉALISER

Recette de Joëlle et Monique



### Ingrédients

1 paquet de boudoirs • 1 grande boîte d'oreillons d'abricots • 500ml de lait • 100g de sucre • 2 sachets de sucre vanillé • 4 jaunes d'œuf • 60g de maïzena • 5cl de crème fraîche liquide • 100g de sucre glace • vanille liquide (ou autre arôme)

### Réalisation

Verser la crème fraîche dans un cul de poule et le placer au réfrigérateur avec les fouets.

Egoutter les abricots en récupérant le sirop dans une assiette creuse, y tremper rapidement les boudoirs puis les imbiber un peu, et les placer côte à côte dans un plat un peu profond (plat à gratin par exemple) Réserver.

**Crème pâtissière :** Mélanger les jaunes d'œufs, la maïzena, le sucre et la vanille dans une casserole et bien fouetter. Verser le lait chaud dessus, mélanger en même temps, et remettre sur feu moyen tout en remuant sans arrêt avec une cuillère en bois jusqu'à ce que le mélange épaississe (environ 4 à 5 min).

Verser la crème sur les boudoirs et laisser refroidir.

**Chantilly :** Fouetter le sucre et la crème bien froide à vitesse moyenne.

Etaler la chantilly sur la crème pâtissière refroidie et décorer avec les oreillons d'abricot.

Bonne dégustation,

Dominique VALLOT